

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1998)
Heft: 105-106

Artikel: L'industrie horlogère suisse au fil du temps
Autor: Acket, Janwillem
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'industrie horlogère suisse au fil du temps

Depuis le XVI^{ème} siècle, les montres suisses sont un symbole de technique raffinée et d'esthétique. De nos jours, l'industrie horlogère helvétique vend plus de 95 % de sa production à l'étranger, ce qui en fait le premier secteur d'exportation de notre économie.

Quand, en 1541, le grand réformateur Jean Calvin condamna le port de bijoux et d'ornement, qu'il considérait contraire à la religion, il était loin de se douter qu'il venait ainsi de donner le coup d'envoi à la principale industrie de notre pays. Il contraignit en fait les orfèvres et joailliers de Genève à se convertir à un autre art, celui de l'horlogerie. Le succès ne se fit pas attendre car, dès la fin du XVI^{ème} siècle, le travail des horlogers genevois jouissait d'une renommée flatteuse en Europe. En 1601, la «Maîtrise des horlogers de Genève», première corporation professionnelle du monde, garantissait déjà des normes de qualités élevées. Un siècle plus tard, les horlogers étaient déjà «trop nombreux» à Genève, raison pour laquelle ils s'égaillèrent dans la Vallée de Joux, au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, par exemple. Et c'est toujours le long de l'arc jurassien, de Genève à Schaffhouse, que l'industrie horlogère est implantée de nos jours.

De la Bêta 21 à Swatch

L'orfèvre Daniel Jeanrichard (1665-1741) fut un des premiers à appliquer le principe de la division des tâches aux processus de fabrication, ce qui en 1790, permit à la ville de Genève d'exporter quelque

60 000 montres, chiffre énorme pour l'époque. En 1770, Abraham-Louis Perrelet inventa l'ancêtre de la montre automatique. Nombre d'autres inventions, standardisations et normes applicables aux pièces d'horlogerie ont été mises au point, de sorte qu'au début de ce siècle, l'industrie horlogère suisse dominait le marché mondial. Après la Première Guerre mondiale, le bracelet-montre, produit de masse, s'imposa et, en 1926, la première montre automatique fut fabriquée à Granges. Après la Deuxième Guerre mondiale, la technique évolua très vite : en 1952, la première montre électronique parut sur le marché et, en 1967, le Centre électronique horloger de Neuchâtel développa la célèbre «Bêta 21», la première montre à quartz du monde, qui fut bientôt suivie par les montres à chiffres et cristaux lumineux, les montres à quartz sans piles et, au début des années 80, la fameuse Swatch.

Si tous ces exemples de technologie avancée confirment le bien-fondé de la réputation de l'horlogerie suisse, à elle seule, l'innovation ne suffit pas à garantir le succès commercial. Les besoins du marché doivent être satisfaits dans les temps, faute de quoi la concurrence s'empare du créneau. Ainsi, les horlogers suisses n'ont pas immédiatement saisi le potentiel des montres à quartz et ont continué, jusque dans les années 70, à miser sur les montres mécaniques convention-

nelles des segments de basse et moyenne gammes sans s'engager autant qu'il l'aurait fallu dans la technologie du quartz, pourtant plus précise dans la mesure du temps. Pour la plupart d'entre eux, la situation se fit rapidement menaçante quand, en même temps que la grande récession des années 70, la concurrence asiatique, Japonais en tête, envahit le segment bas du marché. Des restructurations douloureuses s'ensuivirent : alors qu'en 1970 l'industrie horlogère comptait quelque 90 000 salariés, ce chiffre était tombé à moins de 30 000 en 1984. Aujourd'hui, après le succès spectaculaire de la Swatch et autres montres à quartz bon marché et la reconquête de segments de marchés perdus à l'époque, le secteur horloger compte 33 400 salariés. Le nombre des entreprises est passé de 1 600 en 1970 à près de 600 actuellement. L'effectif moyen par entreprise (56 environ) est demeuré remarquablement constant. Les entreprises horlogères suisses peuvent présenter une structure de production verticale ou horizontale. Les structures verticales se rencontrent dans celles qui recourent à divers fournisseurs de pièces. Leur rôle consiste à assembler ces pièces pour en faire un produit de marque et le commercialiser. En revanche, les entreprises à structure verticale-productrices, en général, de montres de luxe- fabriquent intégralement leurs montres chez elles, comme c'est le cas de Patek Philippe ou de Rolex, par exemple. Un des atouts majeurs de l'industrie horlogère suisse réside dans la variété de ses produits, que ce soit en termes de prix ou d'esthétique. Elle est en mesure de satisfaire l'ensemble des segments de prix et des tendances du marché ; le choix est quasiment illimité, comme le confirme la visite de toute foire spécialisée. Les montres suisses portent toutes en commun un label «Swiss made»

microscopique, garantie de qualité et d'authenticité. Selon l'arrêté du Conseil fédéral du 23 décembre 1971, pour porter ce label, les montres doivent satisfaire aux critères suivants : leur mouvement doit être suisse ; l'assemblage dans le boîtier et le contrôle final doivent avoir été effectués chez le producteur en Suisse. Les mouvements suisses doivent avoir été assemblés et contrôlés sur notre territoire et représenter au moins 50 % de la valeur du produit en pièces d'horlogerie, hors coûts d'assemblage. Cette réglementation rigoureuse permet à la fois de faire barrage aux velléités de copie de la concurrence étrangère et de sauvegarder les sites d'implantation des entreprises en Suisse. La Fédération de l'industrie horlogère suisse (FIH), organisme faîtière de la corporation, veille à ce que toutes les parties concernées respectent les règles, au moins à l'intérieur de nos frontières. Il est illusoire de croire que la protection de ce label de qualité est infaillible dans le pays où, notamment, la situation juridique n'est pas très claire ; aussi les acheteurs potentiels de montres suisses ont-ils tout intérêt à examiner de près les produits qu'on leur propose. L'appellation «Swiss» peut se limiter au mouvement, au boîtier, à certaines pièces, voire même au bracelet.

La Suisse est de loin le plus grand exportateur de montres du monde : en 1996, ses exportations de montres finies ont atteint un montant de 6,7 milliards de Francs suisses. A titre de comparaison, le score de Hong Kong, second sur la liste, n'est que de 1,6 milliard de francs. Malgré cela, on estime que, dans le monde, une montre sur sept est d'origine suisse ; ce chiffre n'est pas aussi surprenant qu'il y paraît car les gros producteurs, la Chine et la Russie par exemple, fournissent eux-mêmes leur gigantesques marchés nationaux. Plus de 95 % de la production suisse sont exportés, sans compter qu'une part non négligeable des 5 % restants est vendue

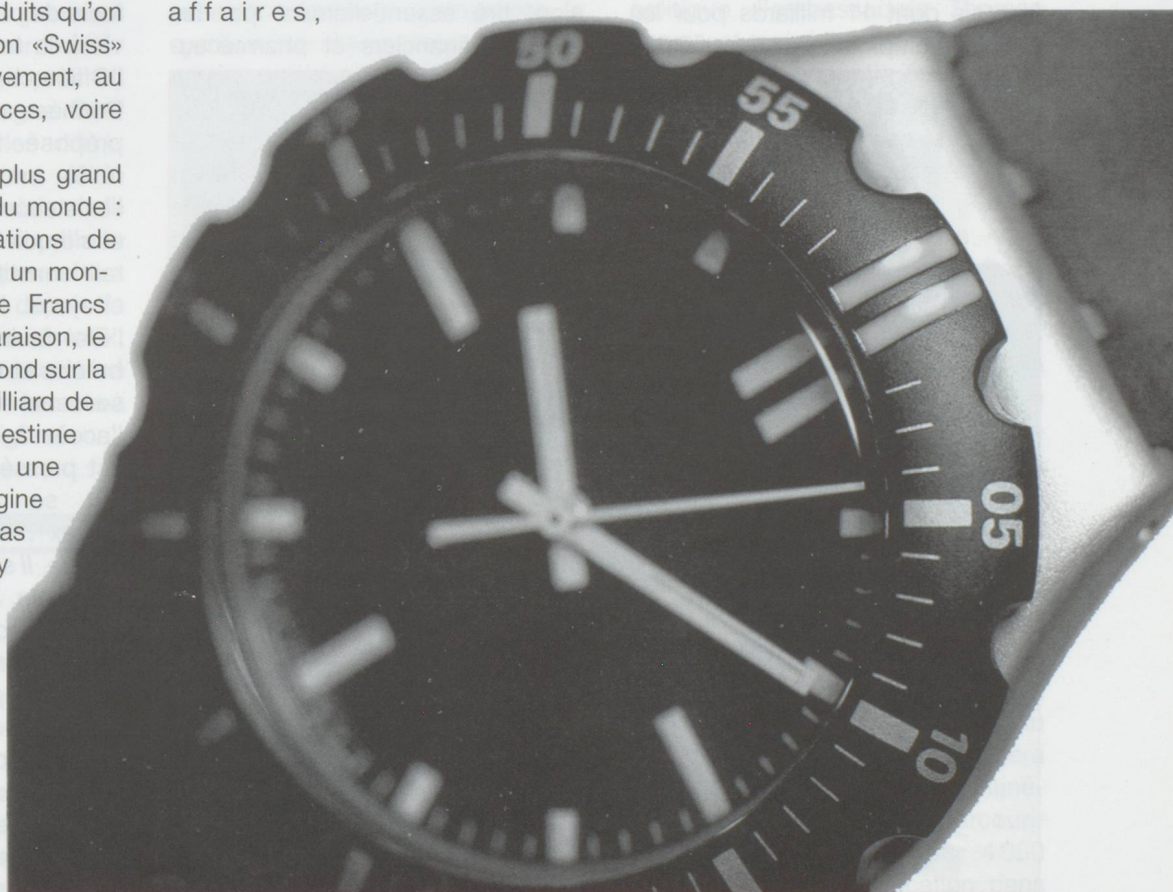
en Suisse à des touristes étrangers. Géographiquement, les canaux de distribution internationaux sont bien diversifiés. Signalons que, pour plus des deux tiers, les exportations ne se répartissent en valeur que dans sept pays (de janvier à septembre 1997) : Hong Kong (18,2 %), Etats-Unis (14,1 %), Japon (9,1 %), Allemagne (8,4 %), Italie (7,4 %), Singapour (5,4 %) et France (5 %). Hong Kong et Singapour font fonction de plaque tournante pour toute la zone asiatique. Enfin, 30 pays absorbent près de 94 % de toutes les exportations suisses. Dans le monde entier, l'industrie horlogère suisse domine les segments moyen et haut du marché. Ainsi, le prix moyen par montre suisse exportée s'est élevé à 198 CHF, contre 86 CHF pour le second exportateur, l'Allemagne.

Regain en 1997

Cette année, les affaires de l'horlogerie suisse ont renoué avec le succès. Si, à partir de 1994, la fermeté du franc et le marasme économique qui a affecté l'Europe occidentale avaient ralenti la marche des affaires,

celle-ci a commencé à se rétablir dès l'automne 1996. De janvier à août 1997, la valeur des exportations a augmenté de 9,2 %. L'engouement pour les montres en plastique bon marché semble arriver à sa fin et les quantités exportées accusent un recul qui s'exprime par des taux à deux chiffres. En revanche, les montres en métal (acier, combinaisons et métaux précieux, notamment) ont retrouvé la faveur du public. De tels revirements de tendance n'ont rien de surprenant, ils font tout simplement partie des affaires car les montres sont elles aussi soumises aux modes. Les producteurs suisses sont et demeurent des faiseurs de tendance et continuent à prouver qu'ils savent jouer en virtuoses du désir de prestige des humains. Dans ce contexte, les horlogers actuels semblent appliquer la même recette qui fit le succès de leur lointains prédécesseurs, du temps de Calvin.

Article tiré du Mois économique et financier de la Société de Banque Suisse, décembre 1997.



Janwillem Acket